

## TRANSPORT SCOLAIRE

21 mars 2001  
document de travailSecteur McConnell-Laramée**Secteur St-Jean-Bosco: 68 marcheurs**

Marcheurs: On peut évaluer à une cinquantaine d'élèves qui traversent la rue Laramée

Dîneurs: On peut y ajouter les élèves transportés qui dînent à une garderie et doivent traverser la rue Laramée pour s'y rendre (difficile à évaluer mais une quinzaine serait réaliste)

Général: Il y a tout de même 127 élèves marcheurs qui demeurent aux alentours de St-Jean-Bosco et qui pourraient fréquenter la piscine du parc Larocque.

**Secteur de l'Île: 228 marcheurs**

Marcheurs:	✓ secteur Bosco	94
	✓ secteur Jean Dallaire	31
	✓ secteur de l'Île	111

Heures de classe: Bosco: 7h55 à 14h52  
(dîner: 11h00 à 12h23)

de L'Île: 08h40 à 15h10  
(dîner: 11h25 à 12h25)

## **AXE McCONNELL-LARAMÉE**

### **Mise en situation**

L'axe McConnell-Laramée traversera le territoire de la Ville de Hull et affectera d'une façon toute particulière les bassins d'alimentation de nos écoles entre la promenade Lac-des-Fées et la rue Laurier .

Considérant que la construction de l'axe McConnell-Laramée coupe le bassin d'alimentation d'une école d'enseignement primaire ;

Considérant que 58 de ces élèves marchent pour se rendre à l'école du quartier ;

Considérant que la construction de l'axe McConnell-Laramée coupe le bassin naturel d'alimentation d'une école d'enseignement secondaire ;

Considérant que 223 de ces élèves marchent pour se rendre à leur école secondaire ;

Considérant l'absence totale d'information touchant la sécurité des piétons qui auront à traverser cet axe routier ;

Considérant le souci de la Commission scolaire de s'assurer que ses élèves marchent en toute sécurité pour se rendre à leur école respective ;

Considérant que la Commission scolaire a besoin de connaître l'échéancier d'exécution des travaux afin d'encadrer ses élèves de façon sécuritaire ;

Il est proposé par

Qu'une demande soit adressée au ministre du Transport, monsieur Guy Chevrette, afin de connaître les mesures envisagées par son ministère afin d'assurer la sécurité des piétons qui auront à traverser l'axe McConnell-Laramée ainsi que l'échéancier de réalisations des travaux ;

Que le ministre de l'Éducation, monsieur François Legault, soit informé de la demande de la Commission scolaire.

## Sécurité sur le futur boulevard Laramée

# La commission scolaire veut avoir son mot à dire

MATHIEU TURBIDE  
Le Droit

La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) veut avoir son mot à dire dans l'élaboration de mesures de sécurité entourant la circulation sur le futur boulevard Laramée, à Hull.

Le conseil des commissaires de la CSPO a adopté une résolution, mercredi, demandant au ministre des Transports, Guy Chevrette, d'impliquer la CSPO dans les discussions visant à assurer la sécurité autour de la nouvelle artère. La commission scolaire exige un siège à la table de concertation qui sera formée pour définir les détails du futur

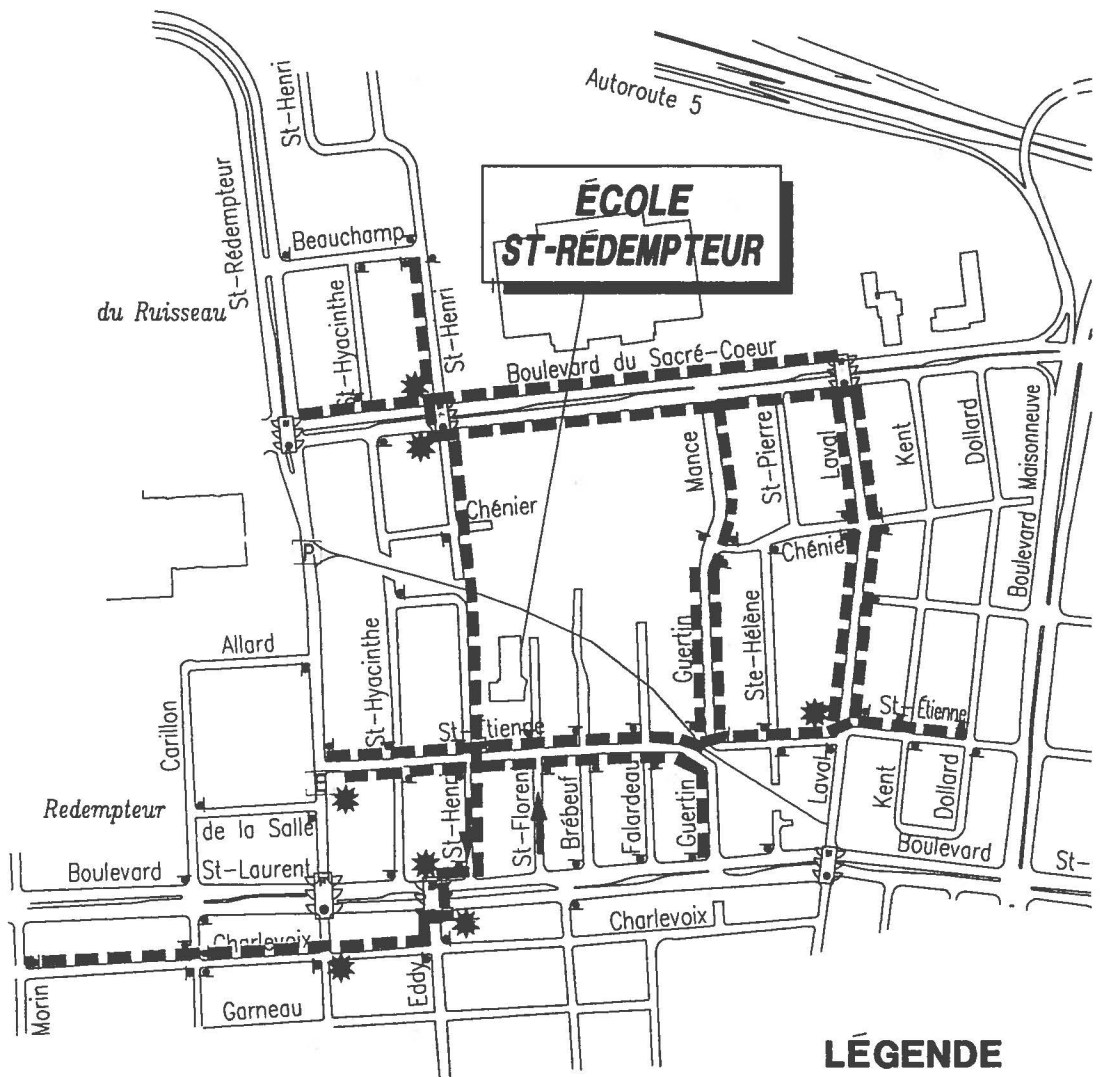
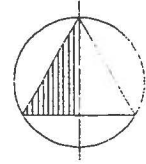
boulevard.

Les dirigeants de la commission scolaire soutiennent avoir été «tenus dans le noir» par le MTO depuis le tout début.

«A notre demande, nous avons fixé plusieurs rendez-vous avec les gens de Transports Québec et tous ces rendez-vous ont été reportés, les uns après les autres», s'est plaint le président de la CSPO, Jocelyn Blondin.

M. Blondin rappelle que 75 élèves du primaire et 225 du secondaire devront traverser le futur boulevard Laramée, de deux à quatre fois par jour.

«Il faut que le ministère nous reconnaisse le droit de nous préoccuper de la sécurité de nos élèves», a-t-il ajouté.



### LÉGENDE

- CORRIDOR DE SECURITE ECOLIER
- ★ BRIGADIER ADULTE EN DEVOIR
- ➔ RUE A SENS UNIQUE
- P TRAVERSE DE PIETONS EXISTANTE
- E TRAVERSE D'ÉCOLIERS EXISTANTE
- SIGNAUX D'ARRÊT
- ◫ FEUX DE CIRCULATION



**VILLE DE HULL**  
**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**ET DE L'INGÉNIERIE**

### ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR CORRIDORS DE SÉCURITÉ

DESSINE PAR: R. TARDIF

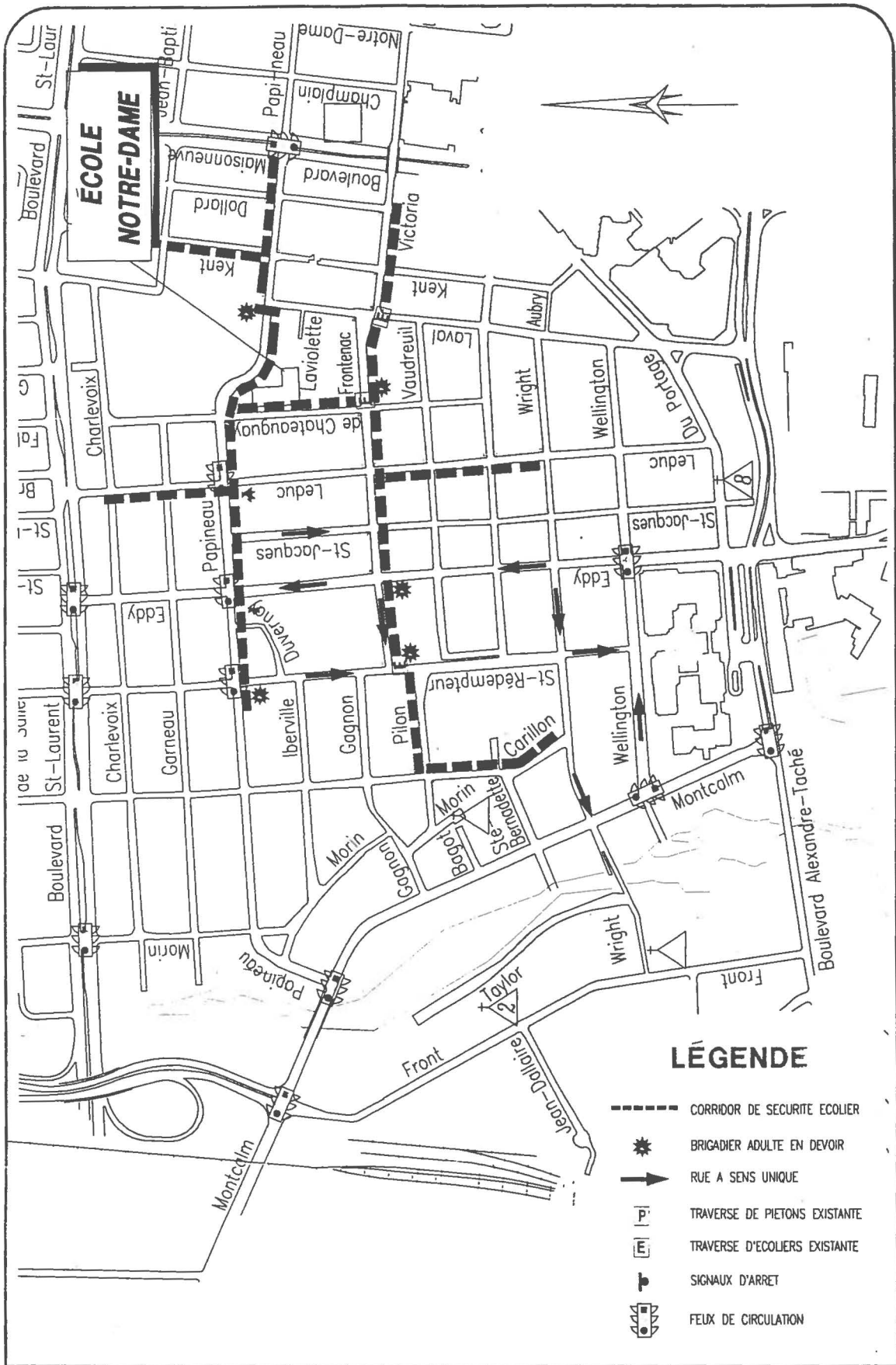
DATE: 8 JUIN 1994

ECHELLE: AUCUNE

DOSSIER:

PREPARE PAR: C. THIBAUT, L. LEGAULT  
 VERIFIE PAR: J. PARENT

PLAN No: **8T-13895**



### LÉGENDE

- CORRIDOR DE SECURITE ECOLIER
- ★ BRIGADIER ADULTE EN DEVOIR
- ➔ RUE A SENS UNIQUE
- P TRAVERSE DE PIETONS EXISTANTE
- E TRAVERSE D'ÉCOLIERS EXISTANTE
- T SIGNAUX D'ARRÊT
- ☐ FEUX DE CIRCULATION



**VILLE DE HULL**  
**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**ET DE L'INGÉNÉRIE**

### ÉCOLE NOTRE-DAME CORRIDORS DE SÉCURITÉ

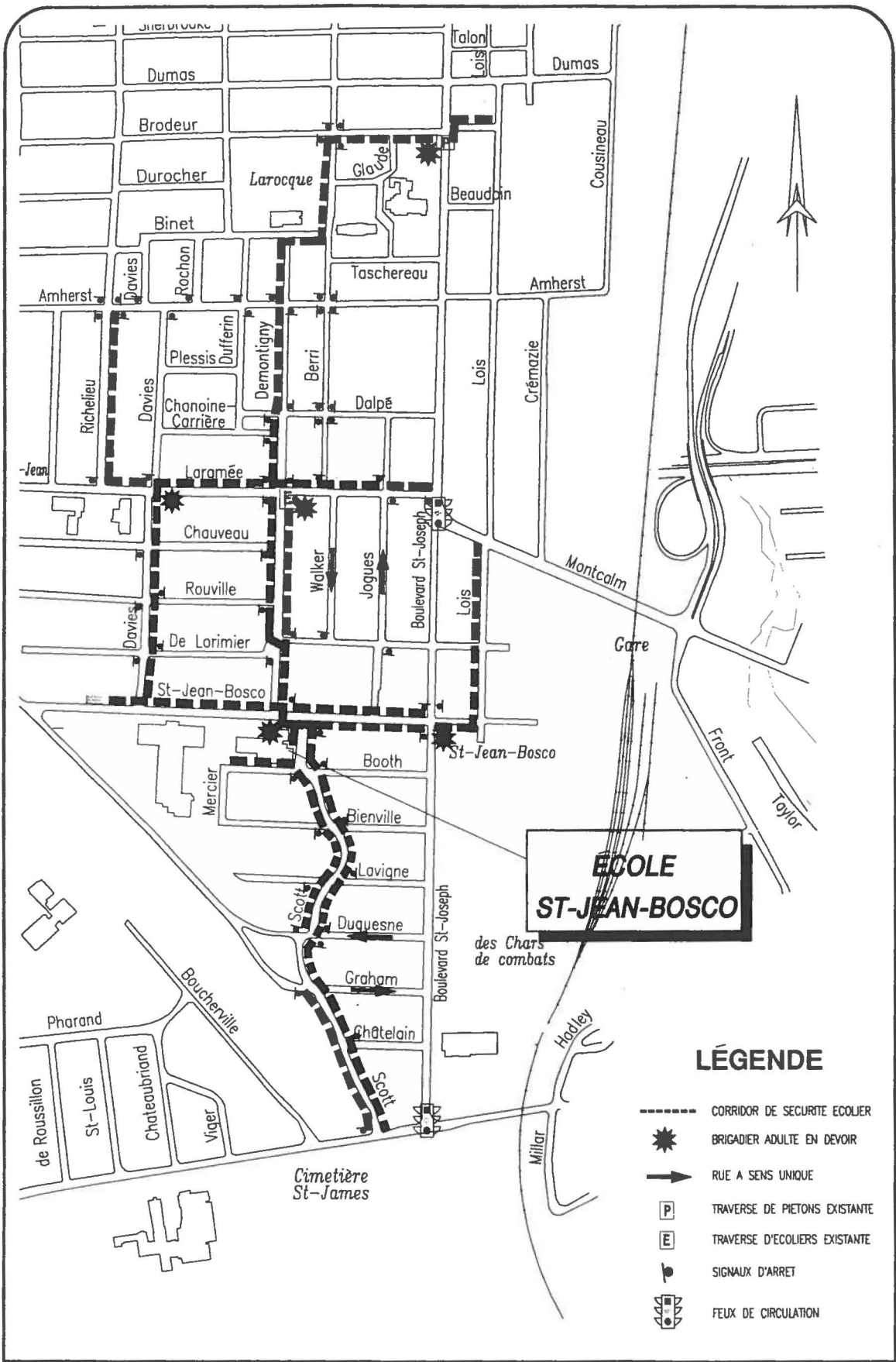
DESSINÉ PAR: R. TARDIF

DATE: 9 JUI 1994

ECHELLE: AUCUNE DOSSIER:








PRÉPARE PAR: C. THIBAUT, L. LEGAULT  
 VÉRIFIÉ PAR: J. PARENT

PLAN No: **8T-13896**



**ÉCOLE  
ST-JEAN-BOSCO**

**LÉGENDE**

-  CORRIDOR DE SÉCURITÉ ÉCOLIER
-  BRIGADIER ADULTE EN DEVOIR
-  RUE A SENS UNIQUE
-  TRAVERSE DE PIETONS EXISTANTE
-  TRAVERSE D'ÉCOLIERS EXISTANTE
-  SIGNAUX D'ARRÊT
-  FEUX DE CIRCULATION



**VILLE DE HULL**  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
ET DE L'INGÉNIÉRIE

**ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO  
CORRIDORS DE SÉCURITÉ**

DESSINE PAR: R. TARDIF

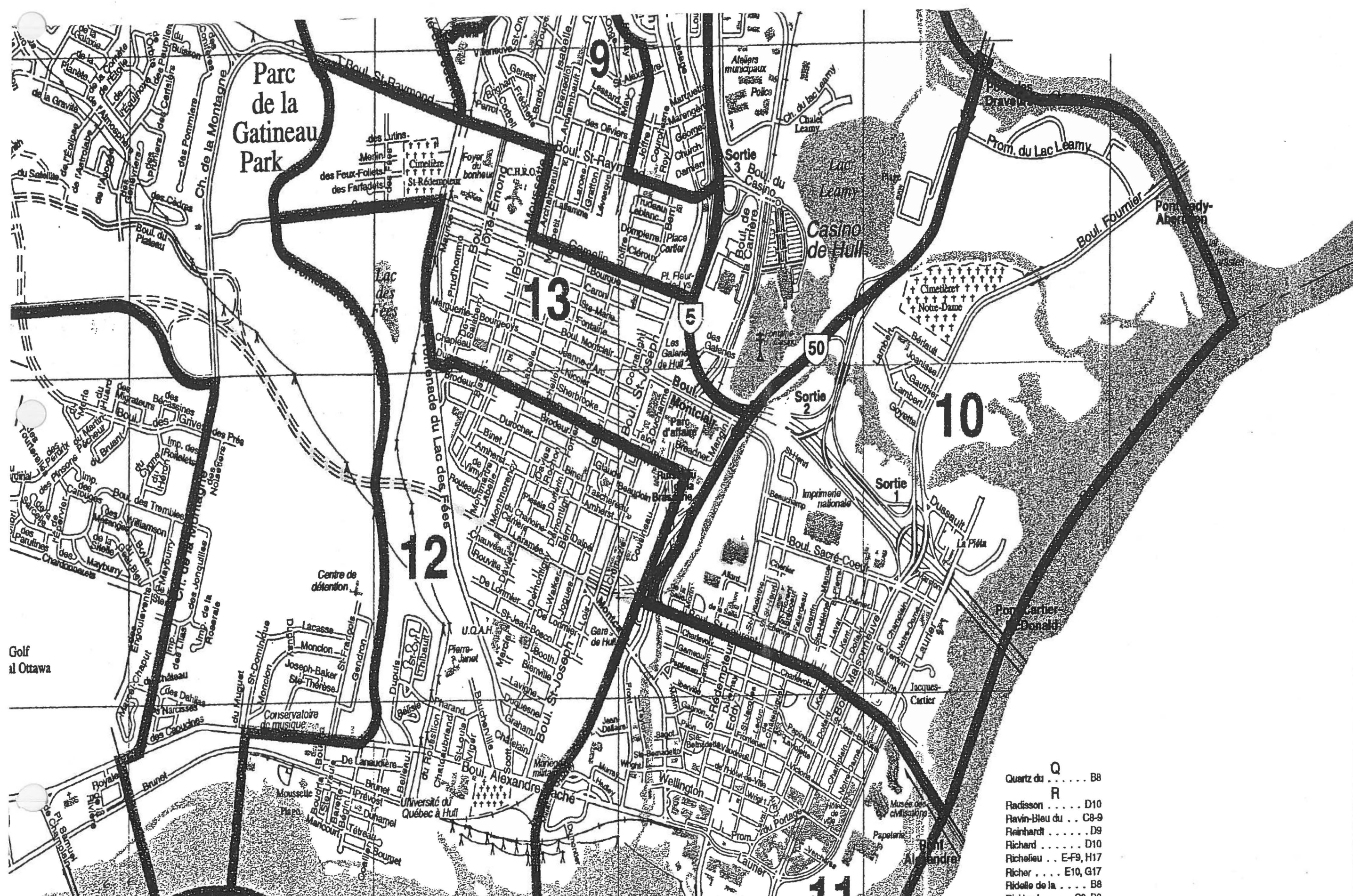
DATE: 8 JUIN 1994

ECHELLE: AUCUNE DOSSIER:

PREPARE PAR: C. THIBAUT, L. LEGAULT

VERIFIE PAR: J. PARENT

PLAN No: **8T-13894**



E

F

G

- Quartz du . . . . . B8
- R
- Radisson . . . . . D10
- Ravin-Bleu du . . . C8-9
- Reinhardt . . . . . D9
- Richard . . . . . D10
- Richelieu . . . E-F9, H17
- Richer . . . . . E10, G17
- Ridelle de la . . . . . B8
- Riel boul. . . . . C9, D9